

Documents à fournir pour passer ici vos **DECLARATIONS D'ACHAT**

Aux professionnels de l'automobile : ([sur département](#))

1. Annexe 5 (Mandat entre professionnels de l'automobile)
2. Extrait K-Bis de mois de 3 mois

Aux professionnels de l'automobile : ([hors département](#))

1. Annexe 5 (Mandat entre professionnels de l'automobile)
2. Extrait K-Bis de mois de 3 mois
3. Attestation de vendeur de biens, délivrée par la préfecture de votre département.